



SOMME TOUTE RHÔNE

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 2,6% (+0,2 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 5,0%
- 127 146 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -5,0% en un an contre -7,6% en région)

Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 9,5% (+0,7 point en un an ; +0,8 point en région)
- 126 776 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+9,7% en un an ; +10,0% en région)
- 1 986 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 605

Le contexte départemental

Premier département métropolitain par sa densité de population, hors Ile de France, le Rhône concentre 27,7% de la population rhônalpine et plus du tiers des emplois salariés (34%) de la région. Il regroupe par ailleurs 83,1% des effectifs de l'enseignement supérieur de l'académie (Ain, Loire, Rhône). Il est en outre, le plus jeune département de la région (indice de vieillissement de 34,7% ; 51,2% en région).

Par sa situation géographique, le département du Rhône est un carrefour de voies de communication majeures entre le nord et le sud de l'Europe et un axe d'accès aux zones touristiques du massif alpin. Principal centre économique de la région Rhône-Alpes, le département regroupe, entre autres, cinq pôles de compétitivité, la moitié des laboratoires de la région et un très grand nombre d'établissements économiques à caractère national ou international. Le tissu économique rhodanien s'appuie largement sur son secteur tertiaire, qui affiche la plus forte concentration d'emplois de la région (76,9% des emplois dans ce secteur tertiaire sur le Rhône et notamment 55,8% dans les activités de services ; respectivement 70,1% et 50,4% en Rhône-Alpes, selon les données INSEE-CLAP au 1er janvier 2011). Les emplois intérimaires de la région, à l'image des emplois salariés totaux, se distribuent à 33,7% sur le Rhône.

Les demandeurs d'emploi du département représentent au 31 décembre 2012, près d'un tiers (29,4%) de ceux de la région. Le public de Cap emploi est comme celui de Pôle emploi : plus masculin, (58,4% d'hommes ; 54,1% en région), moins âgé (72,5% de moins de 50 ans ; 67,3% en région) et plus diplômé (33,6% de niveau Bac ou plus ; 26,6% en Rhône-Alpes) que celui de l'ensemble des Cap emploi rhônalpins.

L'emploi

• L'emploi salarié privé

L'emploi salarié privé total du département du Rhône, qui s'élève à 655,3 milliers au troisième trimestre 2012, représente 35,1% de l'ensemble régional (données Acooss). C'est la marque de la forte activité économique du département qui, par ailleurs, rassemble 28% de la population active totale régionale.

A l'image de cet emploi total, les missions d'intérim du Rhône comptent pour un tiers dans l'ensemble des missions régionales (33,7%). Elles ont diminué de 12,8% en un an, soit un peu plus qu'en région (-11,7%).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans le Rhône (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Les établissements

Les établissements privés rhodaniens s'orientent de façon plus marquée dans le secteur tertiaire et surtout vers les services (55,8% contre 50,4% en Rhône-Alpes).

Du fait que l'assujettissement à l'obligation d'emploi s'applique aux établissements de plus de 20 salariés, de nombreux établissements agricoles en sont écartés. La répartition par secteurs des établissements assujettis du Rhône s'harmonise avec celle régionale.

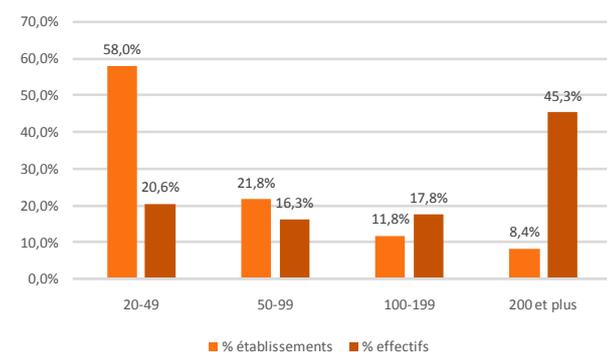
Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité dans le Rhône

	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	725	20,1%	1,0%
Construction	342	9,5%	2,7%
Tertiaire	2 533	70,1%	6,6%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les établissements de moins de 20 salariés sont en proportion moins représentés dans le département du Rhône. Ils emploient, en effet, 28,2% des salariés contre 33% en Rhône-Alpes. Au contraire, les établissements de grande taille sont plus nombreux dans le Rhône et emploient plus de la majorité des salariés (55,6% contre 49,7% en région).

Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, dans le Rhône



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

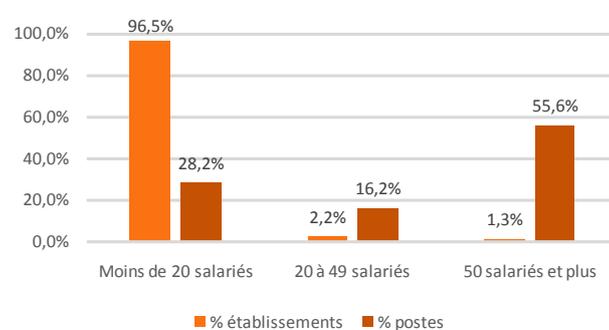
Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité dans le Rhône

	Nb Etab	%
Agriculture	9 219	6,7%
Industrie	9 158	6,6%
Construction	13 666	9,9%
Commerces et Services	106 429	76,9%
dont Commerces	29 131	21,0%
Total	138 472	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille dans le Rhône au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Les établissements assujettis du Rhône se retrouvent donc également en part plus importante qu'en région à être d'effectif supérieur à 50, 100 et surtout 200 salariés (8,4% contre 7,1% en Rhône-Alpes). Les effectifs salariés se retrouvent, par conséquent également concentrés dans les gros établissements (45,3% dans des établissements de plus de 200 salariés contre 39,8% en Rhône-Alpes).

Les salariés

Les effectifs salariés du privé du Rhône sont majoritairement (51,4%) employés dans les services (pour seulement 43,8% en Rhône-Alpes).

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé dans le Rhône en 2010

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
Industrie	2 878	25,2%	1,8%
Construction	796	7,0%	14,9%
Tertiaire	7 728	67,7%	17,6%
Total (y.c. Agr.)	11 417	100%	13,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé dans le Rhône en 2010

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	2 221	19,5%	11,7%
50-99	1 821	15,9%	10,6%
100-199	2 117	18,5%	17,9%
200 et plus	5 258	46,1%	12,5%
Total	11 417	100%	13,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre du département du Rhône s'élève à 5,4%. Le taux d'emploi direct est le plus médiocre de la région : à 2,6% il se situe largement en dessous des autres départements, qui égalent ou dépassent les 3,0%. La part de l'ensemble des unités bénéficiaires (liées non seulement à l'emploi direct, mais aussi à la sous-traitance et à l'accueil de stagiaires) dans l'obligation totale n'est pas meilleure : 56,9% contre 68,0% en région.

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans le Rhône au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	16,7%	109,4	-0,1%
Construction	7,3%	48,1	-0,7%
Commerce	15,7%	102,9	0,9%
Services (hors intérim et H.C.R.)	51,4%	336,9	1,1%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

Le secteur tertiaire est encore plus prisé par les bénéficiaires, où les deux tiers d'entre eux se retrouvent (67,7%, contre 57,2% en région).

Les bénéficiaires sont également plus nombreux dans les gros établissements à l'image de la répartition par taille de ceux-ci (cf graphique 3).

Les travailleurs handicapés bénéficiaires dans le Rhône sont liés par un contrat à durée indéterminée dans 90,3% des cas, ce qui est le plus fort taux départemental de la région (moyenne à 88,4%). Par contre, peu de personnes lourdement handicapées sont recrutées au sein des établissements du Rhône (0,4% contre 0,7% au sein de la région).

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis du Rhône

			Evol./2009
Nombre de bénéficiaires employés		11 417	13,0%
Sexe	Hommes	61,3%	9,8%
	Femmes	38,7%	18,1%
Age	Moins de 25 ans	2,7%	24,1%
	25 à 50 ans	57,7%	10,4%
	Plus de 50 ans	39,7%	16,0%
Reconnaissance retenue	RQTH	62,1%	16,6%
	Rente accident du travail	19,8%	6,1%
	Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	18,2%	9,9%
Nature du contrat	CDI	90,3%	11,2%
	CDD et intérim	9,7%	32,1%
Durée du temps de travail	Temps plein	73,0%	12,6%
	Temps partiel	27,0%	13,7%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	11,5%	20,8%
	Un an	7,4%	1,1%
	Plus d'un an	81,1%	13,0%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)		0,4%	-6,5%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

En 2010 dans le Rhône, 11,8% des établissements assujettis sont signataires d'un accord relatif à leur obligation d'emploi, soit 13,3% de plus qu'en 2009. Ceux n'ayant pas passé d'accord font appel, pour 72% d'entre eux, à l'emploi direct pour répondre à leur obligation. Cette proportion est plus faible qu'en région (77,9% en Rhône-Alpes), d'autant plus que les établissements qui répondent à leur obligation d'emploi uniquement via l'emploi direct sont moins nombreux (25,4% contre 32,5% en Rhône-Alpes). Le nombre d'établissements n'employant aucun travailleurs handicapés a beau avoir régressé de 12,7% entre 2009 et 2010, il n'en reste pas moins que leur part parmi les établissements assujettis (9,3%) est la plus forte des valeurs observées dans les départements rhônalpins (valeur régionale : 6,9%).

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, dans le Rhône

	%	Evol./2009
Emploi direct de travailleurs handicapés	72,0%	6,0%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	25,4%	4,8%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	10,1%	18,8%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	18,4%	-3,8%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	18,0%	12,7%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	28,0%	-0,6%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	18,8%	6,8%
Contribution financière seulement (EQZ*)	9,3%	-12,7%
Total	100,0%	4,1%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Etablissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

En lien avec la forte présence de grands employeurs dans les centres urbains, les établissements publics de moins de 20 salariés sont moins représentés dans le Rhône (91,8%) que sur l'ensemble régional (93,2%) et donc les effectifs de postes se reportent sur les établissements de plus grande taille.

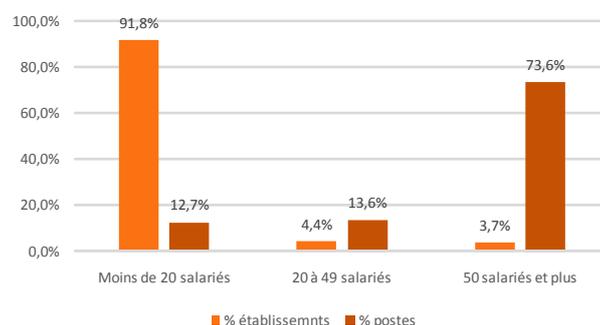
Cette répartition orientée vers des établissements de grande taille se retrouve parmi les établissements assujettis (66,7% de 50 salariés et plus contre 63,9% en Rhône-Alpes).

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille dans le Rhône

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	65	33,3%
50 salariés et plus	130	66,7%
Total	195	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille dans le Rhône au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La répartition par fonction des effectifs salariés de la fonction publique, montrent la forte proportion de la fonction d'Etat (44,7%). Les bénéficiaires relèvent également beaucoup du secteur hospitalier.

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 dans le Rhône

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	63 726	44,7%
FP Territoriale	48 612	34,1%
FP Hospitalière	30 152	21,2%
Total	142 490	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, dans le Rhône

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	604	14,6%
FP Territoriale	1 413	34,2%
FP Hospitalière	2 119	51,2%
Total	4 136	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Sur l'ensemble des établissements assujettis renseignés*, 52,3% font appel à la sous-traitance pour répondre à leur obligation d'emploi ; parmi eux, les deux tiers (67,3%) appartiennent à la fonction territoriale (69,3% en Rhône-Alpes).

Seuls 14% des établissements (16,7% en région), n'emploient aucun travailleur handicapé.

Les taux d'emploi qui en découlent s'établissent pour l'année 2010 à 5,0% pour le taux d'emploi direct (4,8% en Rhône-Alpes) et à 5,3% pour le taux d'emploi légal (5,0% pour la région), ce qui place le département du Rhône avec les meilleurs taux propres de la région.

*Établissements identifiés : ceux recensés par le FIPHP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI.

Les bénéficiaires

On constate une présence féminine plus élevée parmi les bénéficiaires de la fonction publique du Rhône (31,6%) que dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes (27%).

Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public dans le Rhône

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	68,4%	Jusqu'à 25 ans	0,4%
		26 à 40 ans	24,3%
		41 à 55 ans	63,3%
Femmes	31,6%	56 ans et plus	12,0%
	100%		100,0%

Source : FIPHP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

Les emplois temporaires cèdent un peu la place aux emplois durables et occasionnels (35,2% de l'ensemble des offres) par rapport à ce que l'on observe sur l'ensemble de la région (44,4%).

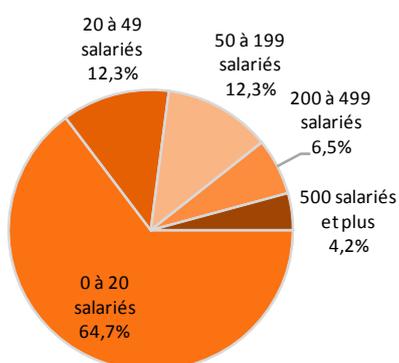
La structuration par taille des établissements du Rhône offrant des emplois est similaire à celle régionale.

Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi dans le Rhône durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	61 878	48,7%	-8,3%
Emploi temporaire	44 743	35,2%	5,3%
Emploi occasionnel	18 442	14,5%	-17,3%
Total	127 146	100,0%	-5,0%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans le Rhône durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Les projets de recrutement que nous indique parallèlement l'enquête Besoin Main d'Œuvre, au nombre de 56 723 pour 2013, seraient difficiles dans 38,6% des cas. Ils proviendraient dans 23,1% des cas d'établissements n'ayant aucun salarié (contre 18,1% en région) et respectivement 17,7% et 16,2% seraient dans l'agriculture et dans les services scientifiques, administratifs et de soutien.

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi dans le département du Rhône, s'établit au 31 décembre 2012, à 143 074, ce qui représente une évolution de 8,2% en un an ; mais en ne considérant que les demandeurs tenus d'avoir une démarche active de recherche d'emploi (catégories A, B et C) cette hausse est de 9,7% (10% en région).

Le taux de chômage s'établit quant à lui à 9,2% au quatrième trimestre 2012 (9,2% en Rhône-Alpes), soit une augmentation de 0,7 point en un an.

Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans le Rhône au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	86 460	60,4%	11,4%
Catégorie B	17 156	12,0%	11,0%
Catégorie C	23 160	16,2%	2,7%
Catégorie D	6 231	4,4%	5,4%
Catégorie E	10 067	7,0%	-6,1%
Total	143 074	100%	8,2%

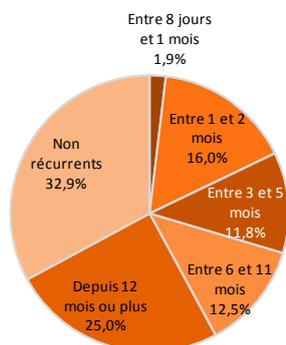
Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

● Les entrées et les sorties du chômage

Durant le second semestre 2012, les inscriptions au chômage ont été de 3,5% moins nombreuses qu'au même semestre de l'année précédente (meilleur recul départemental de la région). A noter, la part d'inscriptions à Pôle emploi pour la première fois (c'est-à-dire n'étant pas récurrentes) qui est de 32,9%, soit 2 point de plus qu'en Rhône-Alpes (30,9%). Le motif d'inscription pour « fin de contrat » est celui invoqué dans 27% des cas soit moins souvent que sur la région (31,9%).

*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Réurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans le Rhône au deuxième semestre 2012



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Graphique 6 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi dans le Rhône (catégories A, B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans le Rhône au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	9 687	10,4%	-5,5%
<i>Licenciements économiques</i>	<i>1 889</i>	<i>2,0%</i>	<i>-6,7%</i>
<i>Autres licenciements</i>	<i>7 798</i>	<i>8,4%</i>	<i>-5,2%</i>
Rupture conventionnelle de contrat	5 404	5,8%	1,8%
Démission	2 673	2,9%	-8,1%
Fin de contrat	25 134	27,0%	-1,8%
Fin de mission d'intérim	6 544	7,0%	-9,8%
Première entrée	5 769	6,2%	1,7%
Reprise d'activité	6 083	6,5%	4,4%
Autres	31 827	34,2%	-5,6%
Total	93 121	100%	-3,5%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012

Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

En un an, entre les deux deuxièmes semestres de 2011 et 2012, les sorties des registres de Pôle emploi ont été moins fréquentes dans le Rhône qu'en région (diminution de -5,3% contre -2,5% en Rhône-Alpes). La reprise d'emploi est peu représentée (19,2%) dans les motifs de sortie (24,8% en région) et affiche une forte régression en un an (-11%).

Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans le Rhône au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	15 529	19,2%	-11,0%
Entrée en stage	5 235	6,5%	18,3%
Total arrêts de recherche	5 692	7,0%	-10,4%
<i>Arrêt maladie</i>	3 563	4,4%	1,0%
<i>Autres arrêts</i>	2 126	2,6%	-13,5%
Changement d'agence	2 830	3,5%	3,2%
Absence au contrôle	39 166	48,4%	0,9%
Radiation	6 181	7,6%	-10,0%
Autres cas	6 327	7,8%	-28,3%
Total	80 960	100%	-5,3%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Les nombreuses agences Pôle emploi du département enregistraient 126 776 personnes dans leurs files d'attente au 31 décembre 2012, soit 9,7% de plus qu'un an auparavant. Cette hausse est inégale, puisqu'elle est notamment plus forte dans les agences de Lyon Bollier (dans le 7ème arrondissement), de Villeurbanne Perallière et celle de Neuville (respectivement 17,3%, 15,7% et 14,6%).

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Contrairement au public de l'ensemble régional rhônalpin, les personnes inscrites à Pôle emploi dans le Rhône sont en petite majorité de sexe masculin (51,5%, contre 49,2% en Rhône-Alpes), appartiennent moins à la tranche d'âge des seniors (17,0% de 50 ans et plus, contre 19,2% en région) et détiennent beaucoup plus souvent un diplôme de niveau Bac ou plus (51,7% contre 45,6% en région). Les demandeurs d'emploi du Rhône représentent 29,4% de cet ensemble rhônalpin.

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Les 1 986 personnes accompagnées par Cap emploi au niveau départemental représentent plus de 21% des effectifs Cap emploi de la région. Dans le Rhône, ce public du Cap emploi est plus masculin, moins âgé, plus diplômé que l'ensemble des demandeurs d'emploi handicapés du réseau Cap emploi régional. Ces caractéristiques se retrouvent également parmi les demandeurs d'emploi tous publics du Rhône (cf. tableau 17).

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 dans le Rhône

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	1 159	58,4%	12,7%
Femme	827	41,6%	6,6%
Moins de 25 ans	101	5,1%	13,5%
De 25 à 49 ans	1 338	67,4%	8,9%
50 ans et plus	547	27,5%	12,6%
Sans diplôme, certif. d'études	444	22,4%	9,6%
CAP, BEP	874	44,0%	7,9%
Bac et plus	668	33,6%	14,4%
En emploi	32	1,6%	68,4%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	1 104	61,3%	14,2%
6 mois à moins de 12 mois	271	15,0%	7,5%
1 an à moins de 2 ans	216	12,0%	-13,3%
2 ans et plus	211	11,7%	7,7%
Total	1 986	100%	10,1%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi dans le Rhône au 31 décembre 2012

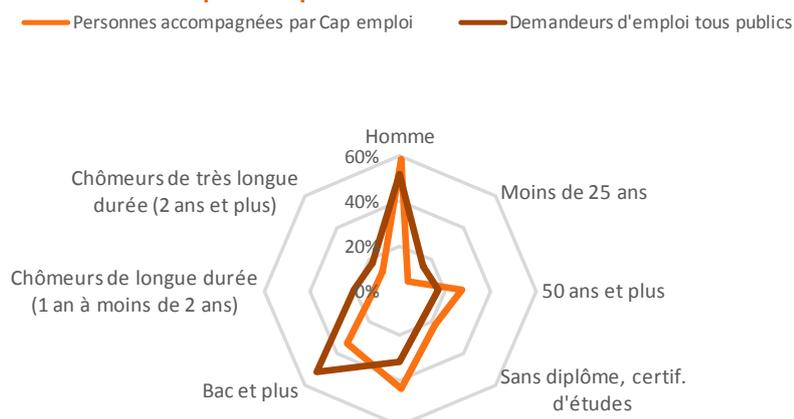
	Effectif	%	Evol. 1 an
Lyon Vivier Merle	8 442	6,7%	9,8%
Oullins	8 111	6,4%	10,1%
Tassin la Demi Lune	7 064	5,6%	9,9%
Villefranche sur Saône	6 963	5,5%	13,3%
Vénissieux	6 608	5,2%	10,1%
Villeurbanne Perallière	6 587	5,2%	15,7%
Lyon Vaise	6 467	5,1%	8,5%
Villeurbanne Pascal	6 351	5,0%	11,1%
Lyon Cazeneuve	5 827	4,6%	7,6%
Saint Priest	5 682	4,5%	10,0%
Lyon Bollier	5 621	4,4%	17,3%
Vaulx en Velin	5 408	4,3%	9,9%
Tarare	5 287	4,2%	8,1%
USP Rhône Spectacle	4 783	3,8%	-9,3%
Meyzieu	4 755	3,8%	10,0%
USP Lyon Cadres	4 733	3,7%	10,8%
Bron	4 184	3,3%	12,3%
Givors	4 180	3,3%	11,7%
Lyon Confluence	3 799	3,0%	8,3%
Saint-Fons	3 494	2,8%	7,1%
Rillieux la Pape	3 237	2,6%	9,7%
Belleville	2 536	2,0%	8,4%
Caluire	2 363	1,9%	9,5%
Neuville	2 250	1,8%	14,6%
Lyon Croix-Rousse	2 008	1,6%	8,4%
Total	126 776	100%	9,7%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans le Rhône au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	65 228	51,5%	9,8%
Femme	61 548	48,5%	9,5%
Moins de 25 ans	21 407	15,0%	22,7%
De 25 à 49 ans	97 424	68,1%	22,6%
50 ans et plus	24 278	17,0%	29,8%
Non qualifié	34 556	27,3%	8,2%
Qualifié	92 139	72,7%	10,6%
Sans diplôme, certif. d'études	20 138	15,9%	8,9%
CAP, BEP	41 031	32,4%	8,2%
Bac et plus	65 576	51,7%	11,0%
Moins de 6 mois de chômage	55 640	43,9%	4,2%
6 mois à moins de 12 mois	24 138	19,0%	10,1%
1 an à moins de 2 ans	25 558	20,2%	16,0%
2 ans et plus	21 440	16,9%	17,5%
Total	126 776	100%	9,7%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics dans le Rhône

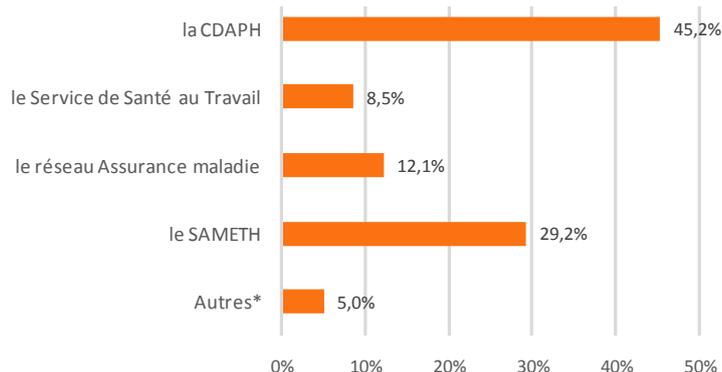
Sources : Rapport d'activité du Cap emploi de Rhône, Bilan d'activité 2012. Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012.
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Le dispositif de maintien dans l'emploi

• Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

En 2012 la coordination départementale du Rhône a enregistré 1 812 signalements, dont une forte proportion (38,4%) s'est avérée sans suite (contre 24,9% en Rhône-Alpes) (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...). Le volume de ces signalements a parallèlement fait un bond de 4,4% (0,6% en région).

Graphique 10 : Les origines des signalements dans le Rhône



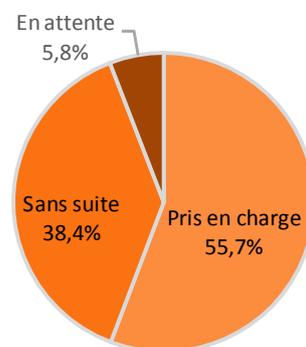
Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

• Les cas traités et clos en 2012

Sur les 1 088 cas traités et clos en 2012, 55,6% ont permis un maintien de la personne dans l'emploi (à 98% dans la même entreprise). Par ailleurs, ce nombre de cas traités et clos a augmenté de 21% en un an (9,0% en région). Parmi les 215 licenciements pour inaptitude prononcés, 91% ont pu bénéficier d'un relais pour un reclassement externe.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale du Rhône



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

Dans une petite moitié des cas (45,2%) les signalements sont issus de la CDAPH. Le service de Santé au Travail ne prend que faiblement part à ces signalements (8,5% contre 28,0% en région), et le SAMETH davantage (29,2% contre 10,6% en Rhône-Alpes).

Tableau 19 : Les cas traités et clos, dans le Rhône

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	1 088	100%	21,0%
dont maintiens réalisés	605	55,6%	9,4%
dont licenciements pour inaptitude	215	19,8%	41,4%
dont autres motifs de rupture de contrats *	20	1,8%	17,6%
dont autres motifs **	248	22,8%	40,1%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

• Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 1 010	
Les personnes	Les employeurs
41% de femmes	27% d'employeurs de moins de 20 salariés
48% de personnes âgées de 44 à 55 ans	39% d'employeurs de plus de 100 salariés
53% ayant déjà une reconnaissance CDA	59% d'employeurs du secteur tertiaire
45% ayant une maladie autre que professionnelle	
56% ayant un handicap moteur (principalement)	
44% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter : peu de femmes et peu de personnes ayant un handicap moteur. Une faible proportion de personnes ayant le niveau CAP, BEP (respectivement 46%, 72% et 56% en Rhône-Alpes).

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés du Rhône, édition 2012-2013, sur www.lyon.cci.fr et www.villefranche.cci.fr

Département du Rhône

Page Economie sur www.rhone.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org